

Conseil Municipal du 25 mars 2021

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Comptes administratifs 2020
Budgets primitifs 2021
Ville et Budget annexe

Introduction

A ce Conseil Municipal du 25 mars 2021, il vous est proposé d'adopter :

- les comptes administratifs (CA) du Budget Ville, du Budget Restauration Municipale. Ils permettent d'apprécier les réalisations de l'exercice par rapport aux prévisions.
- le compte de gestion du Receveur Municipal qui est en concordance avec les Comptes Administratifs,
- l'affectation des résultats de l'exercice 2020,
- les budgets primitifs (BP) 2021 qui prennent en compte les prévisions de dépenses et de recettes pour l'année.

Ces budgets primitifs 2021 intègrent les résultats de l'exercice précédent.

Dans un premier temps, il est proposé une présentation des CA 2020 de la Ville et dans un second temps, celle du Budget Primitif 2021 de la Ville et du budget annexe Restauration Municipale.

TITRE I - Budget Ville de Darnétal

I - Compte Administratif 2020 de la Ville

Vous trouverez ci-après une présentation détaillée des dépenses et recettes de chaque section.

S1 : Section de Fonctionnement :

A / Les dépenses de fonctionnement

La diminution générale des dépenses totales de fonctionnement de - 4,16% entre 2019 et 2020 est consécutive à la pandémie de COVID.

D'une part, nombre d'animations et de services (notamment, la restauration scolaire) n'ont pu avoir lieu ou fonctionner à 100 %.

D'autre part, certaines baisses comme celle des charges financières sont à considérer avec prudence dans la mesure où la contrepassation des Intérêts Courus Non Echus (ICNE) 2019/2020 impacte fortement sur les intérêts de la dette réellement réglés, à savoir 122 928,47 €.

Tableau comparatif des dépenses de fonctionnement des CA 2019 et 2020 :

Comptes administratifs	CA 2019	CA 2020	% d'évolution
011 - Charges à caractère général	1 970 807,28 €	1 804 872,72 €	-8,42 %
012 - Dépenses de personnel	6 427 633,91 €	6 297 506,48 €	-2,02 %
014 – Atténuation de produits	12 017,00 €	8 269,00 €	-31,19 %
65 - Autres charges de gestion courante	697 333,62 €	665 066,71 €	-4,63 %
66 - Charges financières	120 750,41 €	94 101,60 €	-22,07 %
67 - Charges exceptionnelles	16 606,55 €	22 182,84 €	+33,58 %
68 – DAP*	0,00 €	0,00 €	
Dépenses d'ordre**	258 862,31 €	217 073,77 €	-16,14 %
Total Dépenses de fonctionnement	9 504 011,08 €	9 109 073,12 €	-4,16 %

* dotations aux amortissements et provisions

** chapitre 023 (virement de section à section sans réalisation), chapitre 042 (opérations d'ordre de section à section), chapitre 043 (opérations d'ordre à l'intérieur de la section)

Les charges de fonctionnement évoluent de façon différenciée selon la conjugaison de plusieurs paramètres (variation des prix, contrôle accru des dépenses, impact de projets prioritaires...) qui sont développés ci – après.

011 – Les charges à caractère général :

Ce poste a fait l'objet d'une baisse assez conséquente en raison du confinement qui a contraint la collectivité à réduire toutes ses activités.

012 – Les dépenses de personnel : Ce poste de dépenses, le plus important de la section, a diminué de 2,02 % en raison de la rationalisation des services et de recrutement non réalisé.

014 – Atténuation de produits : Il s'agit du remboursement du Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales (FPIC) qui comme le veut l'orthodoxie financière ne se compense pas avec la recette. Ce remboursement évolue selon la variation des potentiels financiers agrégés par habitant et par habitant moyen constaté au niveau national.

65 – Les autres charges de gestion courante : Celles-ci comprennent essentiellement les dépenses de subventions de fonctionnement versées aux associations et au CCAS de Darnétal, les écritures des créances admises en non - valeur et en créances éteintes et les charges locatives des Caps Longpaon et Darnétal.

Leur volume a diminué essentiellement en raison de la baisse de la participation versée au CCAS et aux associations, de celle des charges locatives des Caps.

66 – Les charges financières : La diminution de 22,07 % de ces charges recouvre une réalité plus complexe dans la mesure où le montant des intérêts de la dette pour 2020 s'élève à 122 928,47 € contrebalancé par une contrepassation d'Intérêts Courus Non Echus (ICNE) de - 28 826,87 €.

Cette technique dite de contrepassation ne doit pas « masquer » le volume réel de la charge d'emprunt au risque de le sous-évaluer.

67 – Les charges exceptionnelles : Elles connaissent une progression due surtout à la prise en charge d'inhumations.

68 – Les dotations aux amortissements et aux provisions : Les provisions ont pour but de couvrir un risque qui, s'il se réalise ou non, fait l'objet d'une reprise de provision. Aucune provision n'a été prise sur la période. Quant aux amortissements, leur évolution est inhérente au volume d'investissement exécuté sur les années antérieures.

S'agissant des opérations d'ordre, leur évolution est la résultante de celle des écritures liées aux cessions d'actif et à l'amortissement des immobilisations, ce qui est très variable d'une année sur l'autre.

Il est à remarquer que le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement de 2020 (90,73%) est très voisin de celui de 2019 (91,32%) ce qui demeure satisfaisant malgré un contexte instable lié à la pandémie.

B / Les recettes de fonctionnement

Elles ne régressent que de 0,06 % sur l'exercice 2020 au vu du contexte sanitaire défavorable à l'exploitation des produits des services et du domaine. Il est à noter également que l'atténuation de charges connaît une régression importante, soit - 37,74 % de recettes par rapport à 2019.

La mise en place des mesures et gestes barrière par la collectivité, notamment le télétravail, a sans doute permis de contenir le nombre de jours d'arrêt maladie indemnisable.

Tableau comparatif des recettes de fonctionnement des CA 2019 et 2020 :

Comptes administratifs	CA 2019	CA 2020	% d'évolution
013 - Atténuation de charges	457 750,26 €	284 989,07 €	-37,74 %
70 - Produits des services, domaine	330 512,28 €	250 230,04 €	-24,29 %
73 - Impôts et taxes	5 559 416,26 €	5 645 786,80 €	+1,55 %
74 - Dotations et participations	3 539 371,98 €	3 730 364,91 €	+5,40 %
75 - Autres produits de gestion courante	587 359,17 €	632 608,32 €	+7,7 %
76 - Produits financiers	12 020,00 €	10 414,00 €	-13,36 %
77- Produits exceptionnels	90 865,78 €	48 467,52 €	-46,66 %
78 - Reprises sur provisions	0,00 €	0,00 €	
Recettes d'ordre*	81 603,51 €	49 217,09 €	-39,69 %
Total Recettes de fonctionnement	10 658 899,24 €	10 652 077,75 €	-0,06 %

* chapitre 042 (opérations d'ordre entre sections), chapitre 043 (opérations d'ordre à l'intérieur de la section).

013 – Les atténuations de charges : Il s'agit du remboursement des arrêts maladie indemnisables au titre de l'assurance statutaire souscrite par la Ville.

70 – Les produits des services, du domaine : La baisse de ces produits trouve essentiellement son origine dans la moindre fréquentation des services de la Ville en raison du COVID.

73 – Les impôts et taxes : Le chapitre ne connaît pas d'évolution notable à part la baisse de la dotation de solidarité communautaire compensée en partie par la hausse de l'attribution de compensation. La réforme de la taxe d'habitation s'applique pleinement et la ville est compensée intégralement.

FOCUS FISCAL	CA 2019	CA 2020	EVOLUTION 2019-2020
Taxes foncières et d'habitation	4 434 745,00 €	4 524 513,00 €	2,02%
Attribution de compensation	266 718,00 €	290 965,00 €	9,09%
Dotation de solidarité communautaire	215 721,00 €	191 474,00 €	-11,24%
FNGIR	36 949,00 €	36 949,00 €	0,00%
FPIC	169 576,00 €	181 273,00 €	6,90%
TOTAL	5 123 709,00 €	5 225 174,00 €	1,98%

74 – Les dotations et participations : Elles sont majorées de 5,40 % en faveur notamment de la bonification des dotations de l'Etat et du maintien des participations d'organismes tels que CAF de Seine-Maritime, la Région, le mécénat du Festival BD malgré l'absence d'évènements.

FOCUS SUR LES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
DOTATIONS	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Evolution en %
DOTATION FORFAITAIRE	2 014 449,00 €	2 012 875,00 €	-0,08%
DOTATION DE SOLIDARITE RURALE	128 042,00 €	131 464,00 €	2,67%
DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	606 492,00 €	643 471,00 €	6,10%
DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	68 832,00 €	80 326,00 €	16,70%
TOTAL	2 817 815,00 €	2 868 136,00 €	1,79%
PARTICIPATIONS	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Evolution en %
FCTVA	5 263,42 €	9 090,27 €	72,71%
DOTATION INSTITUTEUR	5 616,00 €	5 616,00 €	0,00%
PARTICIPATION ETAT (CUI, POLITIQUE DE LA VILLE, FESTIVAL BD, CAF)	93 803,11 €	94 255,52 €	0,48%
PARTICIPATION REGION (FESTIVAL BD)	- €	29 928,00 €	
PARTICIPATION DEPARTEMENT (FESTIVAL BD, FRESQUES DARNETALAISES, ECOLE DE MUSIQUE)	31 218,64 €	25 218,29 €	-19,22%
PARTICIPATION AUTRES COMMUNES (FESTIVAL BD, FRAIS DE SCOLARITE)	7 370,00 €	3 740,00 €	-49,25%
PARTICIPATION MNR (FESTIVAL BD)	8 000,00 €	11 519,59 €	43,99%
PARTICIPATION AUTRES ORGANISMES (HABITAT 76, DALKIA, MECENAT...)	172 826,90 €	186 348,59 €	7,82%
COMPENSATION POUR PERTE DE TAXE ADDITIONNELLE	717,00 €	- €	-100,00%
DCRTP	13 352,00 €	10 168,00 €	-23,85%
FDTP	3 148,00 €	81 778,00 €	2497,78%
COMPENSATIONTF	64 522,00 €	65 406,00 €	1,37%
COMPENSATION TH	312 341,00 €	334 373,00 €	7,05%
AUTRES PARTICIPATIONS	3 378,91 €	4 787,65 €	41,69%
TOTAL	721 556,98 €	862 228,91 €	19,50%
TOTAL GENERAL	3 539 371,98 €	3 730 364,91 €	5,40%

75 – Les autres produits de gestion courante : Ces produits sont issus essentiellement de la location des cases commerciales aux « Caps Longpaon et Darnétal ». Ils varient selon le niveau d'occupation des locaux qui lui-même est dépendant de la conjoncture économique.

76 – Les produits financiers : ils sont constitués du reversement par la Métropole de l'emprunt théorique tel qu'indiqué dans le rapport de la Commission Locale d'Evaluation de Charges Transférées (CLECT).

77 – Les produits exceptionnels : Ils régressent de 46,66 % ce qui s'explique par le fait qu'aucune cession d'actif n'est intervenue mais sont constitués en grande partie par le remboursement de trop versé de vacations, de sinistres.

78 – Les reprises sur provisions : Aucune reprise sur provision n'a été exercée sur la période dans la mesure où les dernières provisions en cours ont été reprises sur l'exercice 2014.

Les recettes d'ordre : Elles concernent les travaux en régie essentiellement et démontrent que la collectivité poursuit l'utilisation de ses propres moyens matériels et humains pour mettre en œuvre ses projets.

NB : le taux de réalisation de recettes de fonctionnement en 2019 est de 88,79 %.

S2 : Section d'Investissement :

A / Les dépenses d'investissement

Elles concernent essentiellement les dépenses d'équipement, celles d'emprunt et d'ordre.

Tableau comparatif des dépenses d'investissement des CA 2019 et 2020 :

Comptes administratifs	CA 2019	CA 2020	% d'évolution
20 - Immobilisations incorporelles	24 586,15 €	20 675,78 €	-15,90 %
204 – Subventions versées	38 463,70 €	0,00 €	-100,00 %
21 - Immobilisations corporelles	478 087,19 €	663 225,50 €	+38,72 %
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	15 600,00 €	
Dépenses d'opérations d'Equipement	25 252,26 €	193 502,35 €	-23,37 %
I - Total dépenses d'équipement	566 389,30 €	893 003,63 €	+57,67 %
10 – Dotations, fonds divers et réserves	1 764,43 €	0,00 €	-100,00 %
13 - Subventions d'investissement	5 948,00 €	0,00 €	-100,00 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	662 128,17 €	696 692,67 €	+3,19 %
II - Total des dépenses financières	669 840,60 €	696 692,67 €	+4,01 %
III - 45 - Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	
IV - Total des dépenses réelles d'investissement (I+II+III)	1 236 229,90 €	1 589 696,30 €	+28,59%
V - Dépenses d'ordre*	178 648,09 €	49 217,09 €	-72,45 %
Total Dépenses d'investissement (IV+V)	1 414 877,99 €	1 638 913,39 €	+15,83 %

* chapitre 040 (opérations d'ordre entre sections), chapitre 041 (opérations patrimoniales).

Art 20 à 23 – Les immobilisations : Les dépenses d'équipement concernent les réalisations suivantes :

- Travaux de réfection de la toiture de l'école Pagnol
- Travaux de réfection de la toiture Eglise Longpaon

- Travaux d'aménagement de locaux commerciaux pour l'installation de l'APER et de la Mission Locale
- Travaux de la cour école Mozart
- Acquisition d'une balayeuse, d'un Renault Master
- Acquisition de logiciels et de matériels informatiques, notamment pour le télétravail
- Chauffage urbain (P3),
- Instruments de musique
- Acquisitions de mobiliers (scolaire, urbain, administratif), de matériels (souffleur, table de tri...), de postes informatiques...

Il est à noter que certaines dépenses n'ont pas pu être réalisées sur l'année 2020 et d'autres n'ont pas pu être payées du fait de la réception trop tardive des factures. Elles font l'objet d'un reste à réaliser ou d'un report au BP 2021, dès l'instant où un engagement juridique a été pris (Cf : tableau ci – dessous).

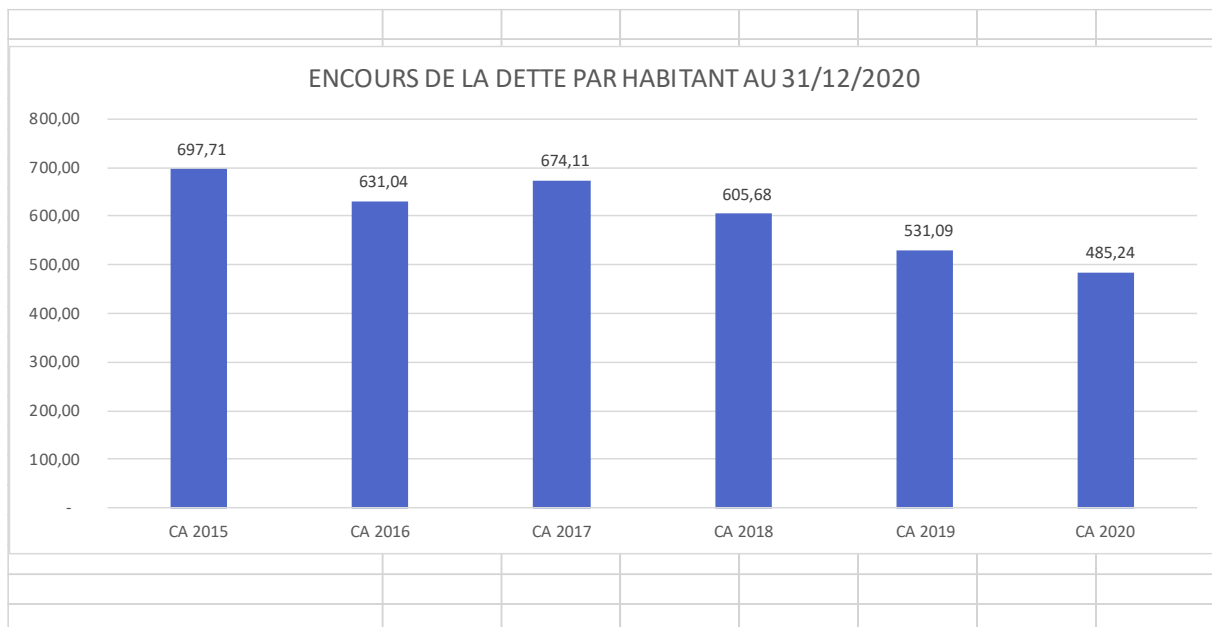
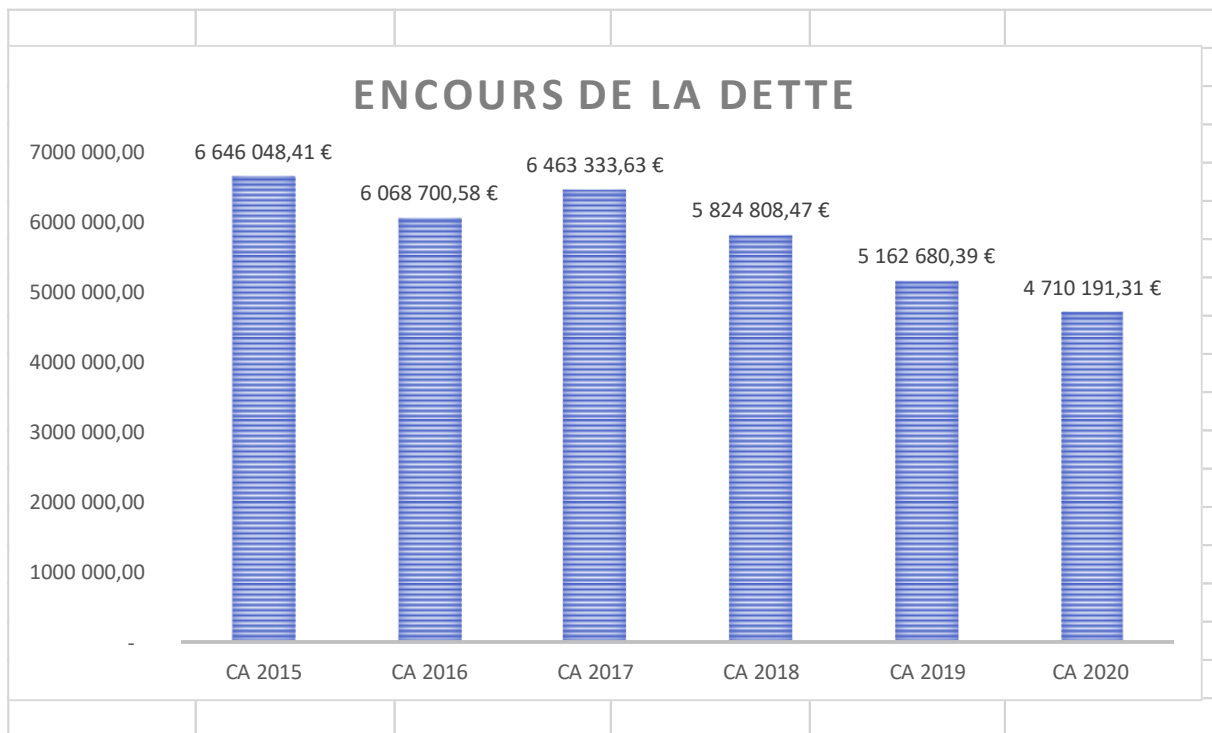
Fonctions	RAR 2020	Détails
0 – Services généraux	51 196,48 €	Acquisition d'un columbarium, audit énergétique, logiciel de dématérialisation des absences et congés
1– Sécurité et Salubrité Publiques	832,44 €	Armement de la Police Municipale
2 – Enseignement	21 251,95 €	Acquisition d'un photocopieur, de mobilier
3 – Culture	101 551,57 €	Instruments de musique, travaux de mise hors d'eau des églises Longpaon et Carville
4 – Sport et jeunesse	618 310,23 €	Portail famille, travaux de réhabilitation extérieure du complexe Ferry, aménagement d'un terrain multisports
5 – Interventions sociales et santé	0,00 €	
6 – Famille	0,00 €	
7 – Logement	175,97 €	P3
8 – Aménagement, urbanisme, environnement	56 769,79 €	Raccordement réseau, Etude Centre Social, Aménagement aires de jeux Branly
9 – Action Economique	121 293,00 €	Travaux de réhabilitation et aménagement de locaux commerciaux, travaux de couverture à Cap Lonpaon
TOTAL	971 381,43€	

Art 16 – le remboursement des emprunts : Celui-ci s'élève à 685 814,32 € en 2020 contre 662 128,08 € en 2019.

Pour mémoire, l'évolution naturelle de la courbe d'emprunt hors emprunt nouveau fait valoir un remboursement élevé de capital en début d'amortissement qui s'amenuise au fur et mesure de son vieillissement.

Aussi l'alourdissement de l'annuité 2020 résulte essentiellement d'un emprunt nouveau de 250 000 € dont la neutralisation sur un plan volumique s'effectuera par l'extinction d'autres emprunts.

Globalement, on observe un endettement mesuré de la collectivité ce qui permet d'envisager un recours à l'emprunt dans d'excellentes conditions pour financer l'investissement à venir.



Les montants s'entendent en € par habitant.

Par comparaison, la moyenne de la strate s'élève à 662 € par habitant en 2019 (Source : Ministère de l'Action et des Comptes publics).

Les **dépenses d'ordre** sont des flux financiers qui valorisent le patrimoine dans l'actif communal.

Il s'agit généralement d'opérations d'intégration liées au coût des études, notamment celui du complexe Ferry, des écritures d'amortissement des subventions transférables et des travaux en régie. Elles consistent essentiellement à faire glisser le montant des études vers celui des travaux en cours ou achevés afin de valoriser le coût de l'investissement concerné ainsi qu'il oblige la nomenclature M14.

Au final, le taux d'exécution pour 2020 est de 56,82 %, ce qui s'explique principalement par le report d'un certain nombre de dépenses d'investissement.

B / Les recettes d'investissement

Leur diminution entre 2019 et 2020 est de 16,16 %, notamment du fait des dépenses d'ordre et du FCTVA.

Globalement, les investissements réalisés ont été fortement subventionnés par nos partenaires extérieurs (près de 500 000 €).

Tableau comparatif des recettes d'investissement des CA 2018 et 2019 :

Comptes administratifs	CA 2019	CA 2020	% d'évolution
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	
024 - Produit de cession	0,00 €	0,00 €	
040 - Opérations d'ordre entre section(a)	258 862,31 €	217 073,77 €	-16,14 %
041 - Opérations patrimoniales(b)	97 044,58 €	0,00 €	-100,00 %
Recettes d'ordre (1=a+b)	355 906,89 €	271 073,77 €	-39,01 %
10 - Dotations Fonds divers et réserves	454 914,81 €	49 377,65 €	-89,15 %
1068 – Excédent d'investissement	435 324,54 €	653 724,52 €	+50,17 %
13 – Subventions d'investissement	487 799,26 €	261 632,73 €	-46,36 %
16 – Emprunts et dettes assimilées	4 302,64 €	268 148,21 €	+6 132,18 %
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	
27 – Autres immobilisations financières	35 693,00 €	37 299,00 €	+4,50 %
Recettes réelles (2)	1 418 034,25 €	1 270 182,11 €	-10,43 %
Total Recettes d'investissement (1+2)	1 773 941,14 €	1 487 255,88 €	-16,16 %

040 et 041 – Les recettes d'ordre : Elles sont issues des écritures de cession d'actif de la commune, d'amortissement de biens meubles et immeubles amortissables, et de celles d'intégration du coût des études à celui des immeubles.

10 – Les dotations, fonds divers et réserves : Le remboursement de la TVA sur les investissements N-2 (FCTVA) voit son volume fortement réduit correspondant à un volume d'investissement modeste en 2018.

Quant à la Taxe d'aménagement (TA), elle est intégrée depuis 2018 à l'attribution de compensation métropolitaine.

Cependant l'intérêt de ce chapitre réside essentiellement dans le niveau d'affectation du résultat.

1068 – L'affectation du résultat : Elle progresse de 50,17 % au vu de l'amélioration conjointe des ressources de fonctionnement et d'investissement de la Ville.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Montant de l'affectation (1068) en €	482 206	769 246	742 321,22	569 384,40	435 324,54	653 724,52

On remarque une certaine stabilité de l'excédent de fonctionnement capitalisé.

13 – Les subventions d'investissement : Ces recettes dépendent des financements obtenus auprès de nos partenaires et de la conclusion des opérations pour lesquelles la Ville a été subventionnée.

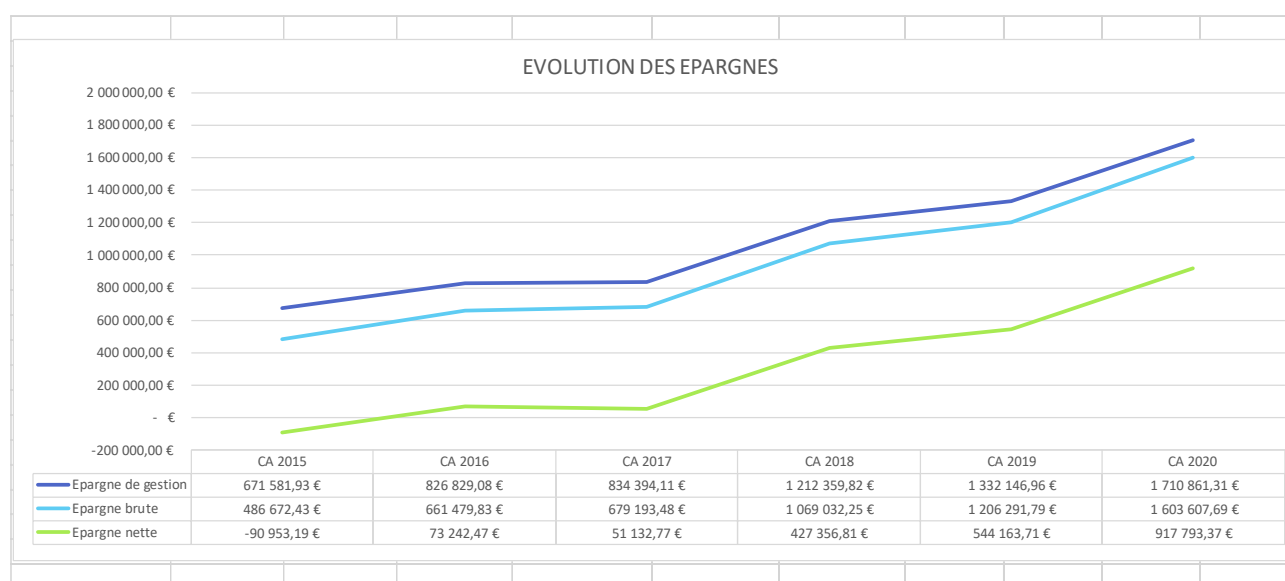
16 – L'emprunt : Pour l'exercice 2020, aucune ligne de trésorerie n'a été levée mais un recours à l'emprunt a été réalisé (250 000,00 €).

C / La capacité d'autofinancement (CAF)

Le graphique ci-dessous rend compte de la capacité d'autofinancement de la commune. Il permet d'illustrer la capacité de la commune à financer sur ses propres ressources les investissements et/ou le remboursement de la dette et se calcule en substance par la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement réelles de laquelle on déduit les intérêts de la dette.

On observe depuis 2016 une nette amélioration de la CAF de la collectivité, tant au niveau de la CAF brute que de la CAF nette (CAF brute = Recettes réelles de fonctionnement - Dépenses réelles de fonctionnement ; CAF nette = CAF brute - intérêts de la dette). Ceci s'explique par la maîtrise des dépenses de fonctionnement rendue nécessaire par la baisse puis la stabilité des recettes de fonctionnement, notamment des dotations de l'Etat. Les marges dégagées vont permettre de réinitier un cycle d'investissement assez massif dans deux directions :

- Financement des opérations liées à l'ANRU qui vont s'étaler sur 6 ans
- Financement des gros travaux de rénovation des bâtiments communaux, notamment les toitures.



Dans le tableau ci-dessous, sont retracées les différentes opérations et réalisations de l'année 2020 pour lesquelles les résultats sont les suivants :

II – L'affectation du résultat de l'exercice 2020

RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	
<u>Section de Fonctionnement</u>	
Dépenses	-9 109 073,12 €
Recettes	<u>+10 652 077,75 €</u>
002 - Excédent de fonctionnement 2020	+1 543 004,63€
002 - Excédent de fonctionnement reporté 2019	+ 1 501 168,27€
Résultat comptable CA 2020	+3 044 168,27 €
<u>Section d'Investissement</u>	
Dépenses	-1 638 913,39 €
Recettes	<u>+1 487 255,88 €</u>
001 – Excédent d'investissement 2020	- 151 657,51 €
001 – Excédent d'investissement reporté 2019	+ 828 568,15€
Résultat comptable CA 2020	+ 676 910,64 €
Solde R.A.R (Recettes – Dépenses)	- 448 492,36 €
Capacité de financement	+ 228 418,28 €

L'affectation du résultat pour 2021 sera de 1 044 168,27 € prélevés sur l'excédent cumulé de fonctionnement en 2020.

III - Le budget primitif 2021

S1 : Présentation agrégée du budget 2021

BUDGET 2021	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
10 839 786,47	12 894 911,91
SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES
4 716 384,92	4 716 384,92
TOTAL DEPENSES	TOTAL RECETTES
15 556 171,39	17 611 296,83

S2 : Section de Fonctionnement :

La section s'équilibre à hauteur de 10 839 786,47 € en dépenses et à 12 894 911,91 € en recettes.

A / Les dépenses de fonctionnement

Nous présentons un Budget Primitif marqué par l'augmentation des dépenses de fonctionnement, soit 7,97 % de progression par rapport à 2020.

Tableau comparatif des dépenses de fonctionnement des BP 2020 et 2021 :

Budgets Principaux	BP (y compris DM et VA) 2020	BP 2021	% d'évolution
<i>Dépenses réelles dont</i>			
011 - Charges à caractère général	2 167 281,33 €	2 037 115,44 €	-6,01 %
012 - Dépenses de personnel	6 637 604,40 €	6 491 167,69 €	-2,21 %
014 - Atténuation de produits	8 269,00 €	10 000,00 €	+20,93 %
65 - Autres charges de gestion courante	686 936,00 €	763 354,24 €	+11,12 %
66 - Charges financières	149 300,00 €	98 000,00 €	-34,36 %
67 - Charges exceptionnelles	31 500,00 €	34 640,00 €	+9,97 %
Total Dépenses Réelles de Fonctionnement	9 680 890,73 €	9 434 277,37 €	-2,55 %
68 – Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00 €	0,00 €	
022 - Dépenses imprévues	100 000,00 €	50 000,00 €	-50,00 %
023– Virement à la section d'investissement	39 428,53 €	1 090 453,48 €	+2 665,65 %
<i>Dépenses d'ordre</i>	258 926,18 €	265 055,62 €	+2,37 %
Total Dépenses de Fonctionnement	10 039 816,91 €	10 839 786,47	+7,97 %

DM : Décision Modificative

VA : Virement Analytique

011 - Les charges à caractère général : La prévision baissière est la résultante conjuguée du passage en réseau de chaleur de la petite bouverie (127 300 €) et sur une moindre fréquentation des services en raison du Covid.

012 - Les charges de personnel : La baisse prévisionnelle des charges de personnel (-2,21 %) est induite par la recherche d'adéquation entre la politique de recrutement, une masse salariale sujette au Glissement Vieillesse Technicité (GVT) ainsi que les départs à la retraite.

65 - Les autres charges de gestion courante : Elles connaissent une évolution notable pour deux raisons, à savoir l'augmentation de la subvention versée au CCAS (360 000,00 €) et à celle aux associations : subventions communales de 162 305 € et aide métropolitaine de près de 15 000,00 €.

66 – Les charges financières : Elles ne devraient pas connaître de fortes évolutions hormis emprunt nouveau. Et grâce au maintien de taux assez bas et de l'extinction progressive d'emprunts anciens, ces charges devraient rester contenues.

67 – Les charges exceptionnelles : Elles augmentent un peu en prévision de titres à annuler sur exercice antérieur, notamment sur des impayés de loyer au Cap Darnétal.

68 – Les dotations aux amortissements et aux provisions : Il est fait obligation de constituer des dotations pour des risques éventuels.

Aucune dotation n'est envisagée à moins qu'un aléa ne se produise en cours d'année.

023 – Virement à la section d'investissement : Cette dépense d'ordre en fonctionnement s'équilibre en recette d'ordre d'investissement. Cette écriture souligne l'autofinancement prévisionnel de la ville au moment du vote du BP.

C'est la raison pour laquelle ce chapitre connaît de telles variations.

Les autres dépenses d'ordre : Il s'agit essentiellement des écritures d'amortissement, des écritures liées à la cession d'actif de la Ville.

B / Le vote des taux communaux

Les bases fiscales progressent selon la révision forfaitaire de la valeur locative locale décidée par l'Etat (0,2 % pour 2021), et les constructions nouvelles ou agrandissements.

Il est à souligner que seuls les taux communaux de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier non bâti restent stables et ne feront pas l'objet d'évolution comme c'est le cas depuis 2008.

Quant à celui de la taxe sur le foncier bâti, son accroissement est le résultat de la législation qui transfère aux communes le taux départemental de foncier bâti 2020.

Taux	2008 - 2020	Propositions 2021
TH	18,06%	18,06 %
TFB	32,78%	58,14 %
TFNB	66,91%	66,91 %

C / Les recettes de fonctionnement

Ces recettes sont principalement issues des impôts, taxes et dotations de l'Etat.

Elles progressent de 7,48 % de BP 2020 à BP 2021 avec résultat de fonctionnement reporté, de 3,51 % de BP 2020 à BP 2021 hors report de résultat de fonctionnement, notamment grâce à l'importance du report de 2 000 000,00 € et de la refonte fiscale compensant à l'euro près la suppression de la taxe d'habitation.

Tableau comparatif des recettes de fonctionnement des BP 2020 et 2021 :

Budgets Primitifs	BP (y compris DM et VA) 2020	BP 2021	% d'évolution
<i>Recettes réelles dont</i>			
013 -Atténuation de charges	139 322,53 €	130 000,00 €	-6,69 %
70 -Produits des services, du domaine	330 636,11 €	305 490,00 €	-7,61 %
73 -Impôts et taxes	5 658 184,00 €	5 995 155,00 €	+6,96 %
74 - Dotations et participations	3 660 051,46 €	3 758 441,04 €	+2,69 %
75 - Autres produits de gestion courante	639 200,00 €	614 581,00 €	-3,85 %
76 -Produits financiers	10 414,00 €	8 736,00 €	-16,12 %
77 - Produits exceptionnels	9 127,31 €	0,00 €	-100,00 %

Total Recettes Réelles de Fonctionnement	10 446 229,99 €	10 812 403,04 €	+3,51%
78 - Reprises sur provisions	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	
Recettes d'ordre*	<i>49 294,58 €</i>	<i>82 508,87 €</i>	+67,38 %
002 -Résultat reporté de fonctionnement	1 501 163,64 €	2 000 000,00 €	+33,23 %
Total Recettes de fonctionnement	11 997 393,63 €	12 894 911,91 €	+7,48 %

** cela concerne les écritures comptables liées aux travaux en régie et à l'amortissement des subventions transférables*

Par ordre décroissant, les principales ressources sont les suivantes :

a) Le produit des impôts et taxes (chapitre 73 : 5 995 155 €, soit 46,49 % des recettes réelles de la section) poursuit son augmentation en 2020 en raison d'une revalorisation des bases de 0,2 %, de la compensation intégrale des exonérations de taxe d'habitation et du transfert du taux départemental 2020 de TFB.

b) Le produit des dotations et participations (chapitre 74) s'élèvera à 3 758 441,04 €, soit 29,15 % des recettes réelles de la section. Celui – ci a été prévu à la hausse dans la mesure où la collectivité bénéficie d'un surclassement démographique impliquant une progression de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU).

c) Les produits des services et du domaine (chapitre 70) connaissent un tassement en relation avec une fréquentation réduite des services pour cause de Covid.

d) Les produits de gestion courante (chapitre 75) sont estimés à la baisse par la prise en compte des défaillances potentielles des entreprises situées aux Cap Longpaon et Darnétal dont l'activité a été ralentie par le Covid.

e) Les atténuations de charges (chapitre 013) sont appréciées de manière prudentielle car elles sont le fruit du remboursement des arrêts de travail donnant lieu à indemnisation.

f) Les produits exceptionnels, quant à eux, varient en fonction des retenues provisoires à émettre, des cessions d'actif de la Ville et de l'apurement des rattachements de produits.

g) Le report à nouveau de l'exercice précédent est de 2 000 000,00 € (chapitre 002).

Le reste des recettes ne provient que des flux financiers (opérations d'ordre).

S3 : Section d'Investissement :

Le BP 2021 ambitionne de nombreux projets d'investissements avec la poursuite du programme ANRU, des réfections de toiture, des études de faisabilité...

Le programme d'investissement se décline ainsi :

- Fin des travaux du bardage extérieur du complexe sportif Ferry
- Réfection de la toiture de l'école Pagnol (2ème tranche), clôture et acquisition d'une cabane de jeux
- Réfection des toitures des écoles Candellier et Clemenceau
- Réalisation d'un terrain synthétique

- Réhabilitation du local de pause
- Mise hors d'eau et réfection de toiture pour l'église Carville
- Réalisation d'études pour la création d'un centre social
- Modernisation du parc automobile (3 utilitaires)
- Etude et dépôt des dossiers d'autorisation de travaux pour les AD'AP

La prise en compte du respect de l'environnement et des objectifs de développement durable et d'économies d'énergies est renforcée dans l'action municipale conformément aux engagements de l'agenda 21 communal et aux engagements de la COP 21 locale.

A / Les dépenses d'investissement

La section s'équilibre à hauteur de 4 716 384,92 € et se décompose ainsi :

Tableau comparatif des dépenses d'investissement des BP 2019 et 2020 :

Budgets Primitifs	BP (y compris DM et VA) 2020	BP 2021 (RAR inclus)	% d'évolution
Dépenses réelles dont			
10 – Dotations, fonds divers	0,00 €	0,00 €	0,00 %
20 - Immobilisations incorporelles	61 167,37 €	111 252,34 €	+81,88 %
204 – Subventions d'équipement versées	1 500,00 €	0,00 €	-100,00 %
21 - Immobilisations corporelles	1 204 952,65 €	2 704 025,67 €	+124,41 %
23 - Immobilisations en cours	15 600,00 €	249 000,00 €	+1 496,15 %
Opérations d'équipement	846 879,26 €	736 998,04 €	-12,97 %
13 – Subventions d'investissement	0,00 €	3 000,00 €	+59,96 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	706 976,12 €	684 000,00 €	-3,25 %
020 – Dépenses imprévues	0,00 €	50 000,00 €	
45 - Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	
Total Dépenses Réelles d'Investissement	2 837 075,40 €	4 538 276,05 €	
040 - Dépenses d'ordre	49 294,58 €	82 508,87 €	+67,38 %
041 – Opérations patrimoniales	0,00 €	95 600,00 €	
Report du résultat	0,00 €	0,00 €	
Total Dépenses d'Investissement	2 884 369,98 €	4 716 384,92 €	+63,52 %

Art 20 à 23 – Les immobilisations : Les dépenses d'investissement évoluent en fonction des différents programmes à mettre en œuvre et de leur temporalité. Le bardage du complexe Ferry, les travaux de l'église, la réfection de la toiture des écoles Pagnol, Candelier, Clémenceau et du Cap Longpaon, l'acquisition de véhicules électriques, des études ADAP, les travaux liés à l'ANRU sont des exemples de projets qui seront poursuivis sur l'année 2021. Par ailleurs, une part des travaux est constituée par des restes à réaliser 2020 (Réfection de la toiture du Cap Longpaon, réalisation d'un city stade, réfection de la toiture de l'école Pagnol (2^{ème} phase)).

Art 16 – Emprunts et dettes assimilées : Le recours à l'emprunt en 2020 pour financer les programmes d'investissements n'a pas contribué à alourdir le volume de la dette car il est intervenu à la clôture d'autres emprunts.

La collectivité pourrait être amenée à recourir à l'enveloppe inscrite ou minorée du montant des subventions notifiées dans l'année.

Art 45 – Comptabilité distincte rattachée : Aucune opération pour compte de tiers n'est prévue.

B / Les recettes d'investissement

Elle se décompose de la façon suivante :

Tableau comparatif des recettes d'investissement des BP 2020 et 2021 :

	BP (y compris DM et VA) 2020	BP 2021 (RAR inclus)	% d'évolution
<i>Recettes réelles dont</i>			
13 - Subventions d'investissement	774 507,07 €	519 429,07 €	-32,93 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	250 000,00 €	800 000,00 €	+220,00 %
10 - Dotations, fonds divers et réserves	48 745,06 €	79 300,84 €	+62,68 %
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	653 724,52 €	1 044 168,27 €	+59,72 %
165 – Dépôts et cautionnements reçus	17 000,00 €	5 000,00 €	-70,59 %
024 -Produit de cession	0,00 €	8 000,00 €	
23 – Immobilisations en cours	15 600,00 €	95 600,00 €	+512,82 %
27 – Autres Immobilisations financières	37 299,00 €	36 867,00 €	-1,16 %
45 - Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	
Total Recettes d'Investissement	1 96 875,65 €	2 588 365,18 €	+44,05%
021 – Virement de la section de fonctionnement	39 428,53 €	1 090 453,48 €	+2 665,65 %
040 - Recettes d'ordre	258 926,18 €	265 055,62 €	+2,37 %
041 – Opérations patrimoniales	0,00 €	95 600,00 €	
Résultat reporté	828 568,15 €	676 910,64 €	-18,30 %
Total Recettes d'investissement	2 884 369,98 €	4 716 384,92 €	+63,52 %

13 – Les subventions d'investissement : Il s'agit d'une inscription de report des RAR de subventions 2019 et 2020.

Ce chapitre verra sa ventilation actualisée au fur et à mesure de l'obtention de financement de nos partenaires, ce qui pourrait réduire de fait le volume d'emprunt inscrit en 2021.

16 – L'emprunt : Une enveloppe de 800 000 € est actée pour ce budget afin de financer les projets d'investissements 2021 et de profiter de taux d'intérêt encore attractifs.

Le panachage d'autofinancement et du recours à un emprunt permet à la commune de protéger sa marge de manœuvre eu égard aux opérations d'investissements de 2022 et des années suivantes liées à l'ANRU.

10 – Les dotations, fonds divers et réserves : Ce chapitre évolue en fonction du volume d'investissement pour lequel il y a remboursement de TVA en N+2 ce qui explique la volatilité des montants de FCTVA d'une année sur l'autre.

024 – Produit de cession : Ce budget prévoit une cession d'actif mineure.

23 – Immobilisations en cours : Il s'agit du remboursement de l'avance versée sur commandes d'immobilisations corporelles, à savoir l'avance versée dans le cadre d'opérations d'investissement, et par conséquent, l'inscription de crédits est dépendante des réalisations à venir.

27 – Autres immobilisations financières : Ce compte retrace les relations financières avec la Métropole Rouen Normandie dans le cadre des transferts de compétences.

021 – Virement de la section de fonctionnement : Cette inscription budgétaire constitue une variable d'équilibre de la section d'investissement et reflète un autofinancement potentiel.

Cette écriture d'ordre est équilibrée par ailleurs en dépenses de fonctionnement.

040 – Recettes d'ordre : Ces recettes ne sont constituées que de la contrepartie de l'amortissement des biens amortissables.

041 – Opérations patrimoniales : En vertu de la réglementation financière, notamment de la dématérialisation des dépenses, l'abondement du compte 238 (Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles) nécessite désormais des écritures comptables en opérations patrimoniales en dépenses et recettes d'investissement en sus d'une écriture réelle.

TITRE II

Le budget annexe dédié à la Restauration Municipale

La constitution de ce budget annexe a pour but d'identifier et d'individualiser les services publics administratifs. Il est doté de la simple autonomie financière et a la particularité d'être assujéti à la TVA selon une clef de répartition évolutive.

Les clefs de répartition entre les parties Restauration scolaire et Portage de repas assujéti à la TVA passent pour la ville de 25,94% à 25,14% et pour le budget annexe « restauration municipale » de 74,06% à 74,86% pour l'année 2021.

I - Compte Administratif 2020 de la Restauration Municipale

S1 : Section de Fonctionnement :

A / Les dépenses de fonctionnement

Tableau comparatif des dépenses de fonctionnement des C.A. 2019 et 2020 :

Comptes administratifs	CA 2019	CA 2020	% d'évolution
011 - Charges à caractère général	483 276,61€	425 599,59€	-11,94%
65 - Autres charges de gestion courante	1 681,76€	4 676,02€	178,04%
67 - Charges exceptionnelles	2,44€	290,49€	11805,34%
Dépenses d'ordre*	13 477,51€	15 285,11€	13,41%
Total Dépenses de fonctionnement	498 438,32€	445 851,21€	-10,55%

* chapitre 023 (virement de section à section sans réalisation), chapitre 042 (opérations d'ordre entre sections), chapitre 043 (opérations d'ordre à l'intérieur de la section)

Les dépenses de fonctionnement connaissent une forte baisse de -10,55% entre 2019 et 2020, notamment du poste alimentation, inhérente à la période de confinement due à la COVID-19.

B / Les recettes de fonctionnement

Tableau comparatif des recettes de fonctionnement des C.A. 2019 et 2020 :

Comptes administratifs	CA 2019	CA 2020	% d'évolution
70 - Produits des services, domaine	530 160,50€	485 957,15€	-8,34%
74 - Dotations et participations	862,82€	1 286,96€	+ 49,16%
77- Produits exceptionnels	33,58€	115,14€	242,88%
Recettes d'ordre*	691,20€	691,20€	
Total Recettes de fonctionnement	531 748,10€	488 050,45€	-8,22%

* chapitre 042 (opérations d'ordre entre sections), chapitre 043 (opérations d'ordre à l'intérieur de la section).

La diminution des produits de service trouve essentiellement son origine dans la fréquentation limitée voire l'arrêt total des restaurants scolaires, du restaurant municipal et de la R.P.A. pendant le confinement. En contrepartie, la livraison de portage de repas à domicile a connu une forte augmentation et a comblé une partie de cette baisse.

S2 : Section d'Investissement :

A / Les dépenses d'investissement

Tableau comparatif des dépenses d'investissement des C.A. 2019 et 2020 :

Comptes administratifs	CA 2019	CA 2020	% d'évolution
20 - Immobilisations incorporelles	0,00€	459,41€	
21 - Immobilisations corporelles	21 122,55€	1 590,11€	-92,47%
I -Total dépenses d'équipement	21 122,55€	2 049,52€	-90,30%
II - Dépenses d'ordre*	691,20€	691,20€	
Total Dépenses d'investissement (I+II)	21 813,75€	2 740,72€	-87,44%

* chapitre 040 (opérations d'ordre entre sections), chapitre 041 (opérations patrimoniales)

La volatilité des dépenses d'investissement entre 2019 et 2020 s'explique par l'achat d'un véhicule de portage et par un besoin moindre d'équipement en 2020.

B / Les recettes d'investissement

Tableau comparatif des recettes d'investissement des C.A. 2019 et 2020 :

Comptes administratifs	CA 2019	CA 2020	% d'évolution
040 - Opérations d'ordre entre section	13 477,51€	15 285,11€	13,41%
Total Recettes d'investissement	13 477,51€	15 285,11€	13,41%

Les recettes d'investissement 2020 augmentent de 13,41%. S'agissant d'une opération d'ordre liée aux écritures d'amortissement d'achat de matériel, ce chapitre est fluctuant.

II – Affectation du résultat de l'exercice 2020

RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	
Section de Fonctionnement	
Dépenses	- 445 851,21€
Recettes	+ 488 050,45€
002. - Excédent de fonctionnement 2020	+ 42 199,24€
002. - Excédent de fonctionnement reporté 2019	+239 631,72€
Résultat comptable de Fonctionnement CA 2020	+ 281 830,96€
Section d'Investissement	
Dépenses	- 2 740,72€
Recettes	+ 15 285,11€
001. - Excédent d'investissement 2020	+ 12 544,39€
001. - Excédent d'investissement reporté 2019	+ 65 441,72€
Résultat comptable d'Investissement CA 2020	+ 77 986,11€
Solde R.A.R.	-188,76€
Capacité de financement	+ 77 797,35€

Les résultats des sections seront reportés à hauteur de 281 830,96€ pour le fonctionnement et de 77 986,11€ pour l'investissement en leur section respective.

III - Budget primitif 2021

S1 : Présentation agrégée du budget 2021

BUDGET 2021	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
569 428,69€	780 292,16€
SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES
4 861,20€	91 309,80€
TOTAL DEPENSES	TOTAL RECETTES
574 289,89€	871 601,96€

S2 : Section de Fonctionnement :

Nous présentons un Budget Primitif revu à la hausse par rapport au BP 2020 qui se distinguait par une adoption au 10 juillet 2020, adoption qui a pu prendre en compte les événements liés à la Covid.

A / Section de fonctionnement

Tableau comparatif des dépenses de fonctionnement des BP 2020 et 2021 :

Budgets Principaux	BP (y compris DM et VA) 2020	BP 2021	% d'évolution
<i>Dépenses réelles dont</i>			
011 - Charges à caractère général	508 535,00€	545 655,00€	7,30%
65 - Autres charges de gestion courante	4 700,00€	5 100,00€	8,51%
66 - Charges financières	0,00€	0,00€	0,00 %
67 - Charges exceptionnelles	710,00€	350,00€	-50,70%
022 - Dépenses imprévues	5 000,00€	5 000,00€	0,00%
<i>Dépenses d'ordre</i>	15 285,11€	13 323,69€	-12,83%
Total Dépenses de Fonctionnement	534 230,11€	569 428,69€	6,59%

DM : Décisions Modificatives / VA : Virement Analytique

B / Les recettes de fonctionnement

Tableau comparatif des recettes de fonctionnement des BP 2020 et 2021 :

Budgets Primitifs	BP (y compris DM et VA) 2020	BP 2021	% d'évolution
<i>Recettes réelles dont</i>			
70 -Produits des services, du domaine	470 550,00€	497 550,00€	5,74%
74 - Dotations et participations	0,00€	0,00€	0,00 %
77 - Produits exceptionnels	110,00 €	220,00€	100,00%
<i>Recettes d'ordre (écritures comptables de travaux en régie at amortissement des subventions transférables)</i>			
002 -Résultat reporté de fonctionnement	239 631,72€	281 830,96€	17,61%
042- Opération d'ordre	691,20€	691,20€	0,00%
Total Recettes de fonctionnement	710 982,92€	780 292,16€	9,75%

S2 : Section d'investissement :

B / Les dépenses d'investissement

Tableau comparatif des dépenses d'investissement des BP 2020 et 2021 :

Budgets Primitifs	BP (y compris DM et VA) 2020	BP 2021 (RAR inclus)	% d'évolution
<i>Dépenses réelles dont</i>			
20 - Immobilisations incorporelles	500,00€	710,00€	42,00%
21 - Immobilisations corporelles	2 100,00€	3 460,00€	64,76%
<i>Dépenses d'ordre</i>	691,20€	691,20€	0,00%
Report du résultat			
Total Dépenses d'Investissement	3 291,20€	4 861,20€	47,71%

B / Les recettes d'investissement

Tableau comparatif des recettes d'investissement des BP 2020 et 2021 :

Budgets Primitifs	BP (y compris DM et VA) 2020	BP 2021 (RAR inclus)	% d'évolution
<i>Recettes réelles dont</i>			
Recettes d'ordre	15 285,11€	13 323,69€	-12,83%
Résultat reporté	65 441,72€	77 986,11€	19,17%
Total Recettes d'investissement	80 726,83€	91 309,80€	13,11%

Il est à noter une évolution à la hausse des prévisions des dépenses et recettes de fonctionnement dans l'hypothèse d'une activité « normale » de la restauration municipale, ce qui n'a pas été le cas en 2020 avec la période de confinement. La légère hausse des dépenses d'investissement est liée à l'achat d'une trancheuse et d'un ordinateur.

En raison de la pandémie de la Covid-19 qui perdure, ce budget pourrait être amené à connaître des variations en dépenses et en recettes.

L'audit financier et organisationnel de la cuisine centrale a été restitué en mars 2021. Ses suites vont essentiellement impacter les budgets primitifs 2022.